

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ulric, convoquée par avis signifié à chacun des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Ulric tenue le 4 novembre 2021 à 18h30.

Sont présents les conseillers(ères) : Gaétan Bergeron, Jean-François Caron, Annie Bernier, Nancy Paquet et formant quorum sous la présidence de Monsieur Michel Caron, maire.

Est absent : M. Steve Bernier

Madame Louise Coll, directrice générale\secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire.

### **1-OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 18 h30.

### **2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **2021-232**

- 1-Ouverture de la séance
- 2-Adoption de l'ordre du jour
- 3-Autorisation de dépenses :
  - A) Asphalte froide
  - B) Lignage des routes
  - C) Camion Dodge Ram 5.7L année 2011

- 4-Période de questions réservée au public
- 5-Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Gaétan Bergeron et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

### **3-AUTORISATION DE DÉPENSES**

#### **A) ASPHALTE FROIDE**

#### **2021-233**

Il est proposé par Madame Nancy Paquet et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser l'achat d'asphalte froide au montant de 6 048.74\$ + taxes de l'entreprise Tech-Mix, Division Bauval Inc.

ADOPTÉE

#### **B) LIGNAGE DES ROUTES**

#### **2021-234**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Caron et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser l'entreprise Multi-Lignes a effectuer le marquage, ligne jaune simple continue sur les routes au montant de 11 037.46\$ + taxes.

ADOPTÉE

#### **C) CAMION DODGE RAM 5.7L ANNÉE 2011**

#### **2021-235**

Il est proposé par Madame Annie Bernier

et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser la directrice générale a signer le contrat d'achat du Camion Dodge Ram 5.7L année 2011 no série : 1D7RV1GT1BS650418 pour et au nom de la municipalité de Saint-Ulric avec M. Jason Desrosiers-Lévesque, le vendeur au montant de 22 000\$; d'autoriser le paiement lors du transfert de propriété à la société d'assurance automobile du Québec ainsi que les frais d'immatriculation du véhicule. Que le montant de la dépense soit pris à même les surplus réservés.

ADOPTÉE

#### **4- PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Il y a eu une période de questions réservée au public.

#### **5-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2021-236**

L'ordre du jour étant épuisé,  
il est proposé par Madame Nancy Paquet  
et RÉSOLU que la séance soit close à 18h55.

ADOPTÉE

-----  
*Je Michel Caron, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
Louise Coll, GMA  
Directrice générale\secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
Michel Caron, maire

